

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

LA / LE JEUNE

Nom : Prénom :
N° de téléphone : @Courriel :
Date de naissance : Sexe : M F
N° de sécurité sociale couvrant le jeune :

A-t-il déjà présenté des allergies (cocher la case correspondante) :

ALIMENTAIRE		MÉDICAMENTEUSE		ASTHME		AUTRE	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui préciser la cause de l'allergie, les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

A-t-il eu d'autres difficultés de santé : maladie, accident.... (Les indiquer en précisant les dates)

Précautions à prendre : Par rapport aux difficultés de santé signalées (régime alimentaire spécifique par exemple)

Un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) **a-t-il été mis en place pour la scolarité** : Oui , Non **Si oui fournir la copie.** En centres de vacances et de loisirs, l'accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé doit se faire, lorsqu'il est possible, conformément aux prescriptions de l'encart N°34 du B.O du Ministère de la jeunesse et de l'Éducation du 18 Septembre 2003. Celui-ci en prévoit toutes les modalités.

VACCINATIONS (la vaccination DTPolio est obligatoire en ACM, fournir une copie du carnet de santé ou une attestation médicale de contre-indication)

VACCINS			Dates Derniers rappels	VACCINS RECOMMANDÉS			Dates
Diptérie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Hépatite B		
Tétanos	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Rubéole / Oreillons / Rougeole		
Poliomyélite	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Coqueluche		
Ou DT Polio	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Autres, préciser :		
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
BCG	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

L'ENFANT DOIT-IL SUIVRE UN TRAITEMENT À L'ESPACE JEUNES : Oui , Non

Si oui, lequel : Dans ce cas, il est impératif de joindre l'ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice, ainsi qu'au besoin, une lettre explicative signée et datée. **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

DEMANDE DE CONSENTEMENT UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES RGPD

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

L'Espace Jeunes est le responsable du traitement des données collectées dans le cadre de ce dossier d'inscription. Les données personnelles que vous nous communiquez par l'envoi d'un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d'un formulaire ou par tout autre moyen, sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par l'Espace Jeunes. Elles ne sont transmises à aucun tiers, ni à titre onéreux, ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits, sur simple justification de votre identité, en vous adressant :

- Par courrier à l'Espace Jeunes (adresse en pied de page)
- Par mail au Délégué à la protection des données (ou DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

RESPONSABLE LÉGAL DU JEUNE

RÉFÉRENT DU DOSSIER : MÈRE PÈRE TUTEUR (TRICE)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Date de naissance : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Profession : _____ ☎ Domicile : _____
☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ @Courriel : _____
CAISSE : CAF n° d'allocataire : _____ ou MSA ou Autre : _____

AUTRE PARENT : MÈRE PÈRE TUTEUR (TRICE)

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Date de naissance : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Profession : _____ ☎ Domicile : _____
☎ Travail : _____ ☎ Portable : _____ @Courriel : _____

SITUATION PARENTALE : Mariés , Séparés , Divorcés , Pacsés , Union Libre , Veuf (ve) , Célibataire

Qui a la garde de l'enfant : Le père , La mère , Autre : _____
(Joindre la copie du jugement statuant sur la garde de l'enfant)

LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR

(LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS VALIDÉS)

- Carnet de santé de l'enfant ou photocopie des vaccinations à la page DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite)
- Justificatif d'assurance en responsabilité civile couvrant l'enfant
- Pour les familles de Gréoux Les Bains : justificatif de domicile du référent du dossier
- Pour les familles travaillant sur Gréoux Les Bains : justificatif de l'employeur grysiézien

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), _____ Responsable légal de la / du jeune, _____ reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exacts les renseignements fournis,

- **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités de l'Espace Jeunes ce qui implique que mon enfant peut être **transporté** en véhicule (minibus, car, bateau, métro, train).
- **Autorise** expressément et sans contrepartie l'Espace Jeunes à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de activités organisées et à les utiliser sur tout support de communication.
- **Reconnaît** avoir été informé par l'Espace Jeunes que les données personnelles recueillies me concernant ne seront utilisées que pour mener à bien mes demandes. De fait, j'accepte que les données personnelles fournies soient utilisées et conservées selon la réglementation, dans le cadre du RGPD.
- **Autorise** le directeur du centre à prendre toutes les mesures nécessaires **en cas d'urgence** et notamment à faire pratiquer toute intervention décidée par un Médecin et à **rembourser** la commune pour les avances de frais médicaux de toute nature.
- **M'engage** à informer par écrit l'Espace Jeunes de toute modification administrative qui surviendrait en cours d'année.
- **Autorise** expressément et sans contrepartie l'Espace Jeunes à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de l'Espace Jeunes et à les utiliser sur tout support de communication **en interne**.
- **Je déclare** avoir pris connaissance du projet social du centre social San Bastian, du projet pédagogique de l'Espace Jeunes (les projets sont consultables sur notre site web : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/espace-jeunes-2-2>), du règlement intérieur, du fonctionnement et des tarifs remis avec cette même fiche.

A Gréoux Les Bains, le _____

«Lu et Approuvé» (mention manuscrite)

Signature **obligatoire** du responsable légal de la / du jeune :

Signature **obligatoire** de la / du jeune :



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSELIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

Document à conserver par la famille.

ACCUEIL LIBRE

L'espace Jeunes fonctionne en accueil libre : les jeunes sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'animation au sein de la structure, lors des sorties et des séjours.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION N'EST PLUS RESPONSABLE DES JEUNES LORSQU'ILS QUITTENT UNE ACTIVITÉ OU LA STRUCTURE.

HORAIRES DE L'ESPACE JEUNES ET DU POINT INFORMATION JEUNESSE

ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS 11 / 17 ANS	INFOS JEUNES 16 / 25 ANS
<p>En période scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">· Les mercredis de 14h à 18h· Les jeudis et vendredis de 17h à 19h pour un accompagnement à la scolarité.· Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h <p>En période de vacances scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none">· Du lundi au vendredi de 10h à 19h (possibilité d'amener son pique-nique à l'Espace Jeunes). <p><i>En fonction des plannings d'activités, ces horaires peuvent être modifiés (journée continue, veillée, etc...).</i></p>	<p>En période scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">· Les mercredis matin de 9h à 12h· Les jeudis et vendredis de 15h à 18h <p>Sur Rendez-vous en dehors de ces horaires.</p> <p>L'ACCÈS À L'INFO JEUNES EST GRATUIT, ANONYME ET NE NÉCESSITE PAS D'INSCRIPTION.</p> <p>Détail des missions de l'Info Jeunes sur notre page dédiée : https://www.mairie-greouxlesbains.fr/pij/</p>

TARIFS & MODES DE RÈGLEMENTS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

	Tarifs Gryseliens	Tarifs Travailleurs	Tarifs Extérieurs
INSCRIPTIONS (en année civile)			
Inscription annuelle (en année civile)	37,00€	48,00€	53,40€
Inscription annuelle par enfant supplémentaire (par fratrie)	26,50€	36,70€	42,80€
Inscription découverte (réservée aux jeunes entrant en 6ème à compter du 1er jour des vacances estivales)	18,50€	30,00€	34,70€
TARIFS (Sorties en demi-journées ou en journée avec prestation)			
Prestation < 10€	5,00€	5,50€	6,00€
10€ ≤ Prestation < 20€	12,50€	13,80€	15,00€
20€ ≤ Prestation < 35€	22,50€	25,00€	27,00€
35€ ≤ Prestation < 50€	37,50€	41,30€	45,00€
Prestation ≥ 50€	52,50€	57,70€	63,00€
TARIFS JOURNALIERS SÉJOURS (hébergement, restauration, activités)			
Prix de journée < 25€	20,00€	22,00€	24,00€
25€ ≤ Prix de journée < 35€	26,00€	28,60€	31,20€
35€ ≤ Prix de journée < 45€	36,00€	39,60€	43,20€
45€ ≤ Prix de journée < 55€	46,00€	50,60€	55,00€
55€ ≤ Prix de journée < 65€	56,00€	61,60€	67,20€
65€ ≤ Prix de journée < 75€	66,00€	72,60€	79,20€
Prix de journée ≥ 75€	76,00€	83,60€	91,20€

Les règlements des activités, sorties et séjours se font **exclusivement** :

- Par espèces (**faire l'appoint**) auprès du directeur
- Par chèque libellé au **TRÉSOR PUBLIC**

Un dépôt de dossier **engage automatiquement** une inscription et **la somme engagée est due**.

Les **règlements** s'effectuent sur **facture** avant la fin du mois de leur création et donnent droit un **reçu**.

Les **impayés** seront transmis directement au **TRÉSOR PUBLIC** passé le délai annoncé sur les factures.

Les **remboursements** des activités, sorties et séjours se font exclusivement sur présentation d'un justificatif (médical ou autre).



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr

ESPACE JEUNES GRYSÉLIEN – DOSSIER D'INSCRIPTION ACM 2024

DROIT À L'IMAGE

La photographie et la vidéo sont présents à l'Espace Jeunes, qu'il s'agisse des traditionnelles photos de groupes ou d'activités, de sorties etc... présentées dans l'enceinte de la structure ou plus exceptionnellement sur un support multimédia (journal, télé, expo...).

Elle permet :

- D'informer des projets et actions pédagogiques
- D'exploiter des événements et visites (fêtes, spectacles, rencontres sportives, sorties diverses)
- De motiver les enfants et de les valoriser en les montrant en situation en activité, **toujours de façon positive**.
- De conserver grâce aux photos un souvenir des camarades et du temps passé à l'accueil de loisirs.

L'Espace Jeunes s'interdit l'utilisation de toute représentation pouvant porter préjudice à la dignité d'un jeune ou d'une personne tierce.

Les familles peuvent à tout moment demander le retrait d'une photo ou exprimer leur de toute parution future d'une image de leur(s) enfant(s).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RESPECT DES AUTRES

L'Espace Jeunes accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans.

TOUT LE MONDE Y EST DIFFÉRENT : L'UN N'Y A PAS PLUS SA PLACE QU'UN AUTRE ET L'UN N'Y A PAS MOINS SA PLACE QU'UN AUTRE.

Les jeunes s'engagent :

- À respecter les gens qui fréquentent l'Espace Jeunes : les jeunes, l'équipe d'animation, les parents. Les attitudes et mots blessants par devant ou par derrière ne sont pas tolérés.
- À demander une médiation à un animateur au cas où tu n'arriverais pas à régler un conflit avec un tiers.
- À participer aux tâches communes inhérentes au bon fonctionnement de l'Espace Jeunes.
- À respecter le matériel qui est mis à disposition (par l'accueil, les copains, les animateurs) : **il servira aussi aux générations futures.**
- À faire preuve de bons sens pour que tout se passe bien. Dans le doute, tu n'hésiteras pas à demander autour de toi si tu fais le bon choix (animateurs, cop(a)in(e), etc...).
- À respecter les décisions prises démocratiquement et collectivement.

L'équipe d'animation s'engage :

- À te respecter en t'apportant une écoute et une aide appropriée à tes besoins.
- À être garante de ta sécurité morale et physique au sein de l'Espace Jeunes et des activités inhérentes.
- À se remettre en question dans le cas où elle ferait des erreurs.

TÉLÉPHONES PORTABLES ET OBJETS DE VALEURS

L'équipe de l'Espace Jeunes ne peut être tenue responsable en cas de vol, perte ou détérioration des objets de valeurs amenés par les adolescents. Nous déconseillons fortement aux jeunes d'en apporter.

L'utilisation des téléphones portables est **interdite** pendant les temps d'activités. En dehors de ces temps, le réseau wifi sécurisé de l'Espace Jeunes peut être mis à disposition. Nous conseillons et demandons vivement aux familles de mettre en places des solutions numériques de filtrages parentales sur les portables de leurs jeunes dès lors qu'ils disposent d'une connexion internet.

LOI, RÉGLEMENTATION, PROTOCOLES SANITAIRES

L'Espace Jeunes est soumis à la loi française, à la réglementation des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) émise par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et aux différents protocoles sanitaires en vigueur.

L'équipe d'encadrement ne tolérera pas :

- Les comportements violents verbaux ou physiques.
- La consommation de produits psychotropes (drogue, alcool, tabac).
- Toute attitude pouvant remettre en cause la sécurité morale et physique du groupe.

Tous faits pouvant remettre en cause la sécurité des jeunes dont l'équipe d'animation aurait pris connaissance sera retransmis aux responsables légaux ou à défaut aux autorités compétentes.

AU-DELÀ DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI, TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES PEUT CONDUIRE À UNE EXCLUSION DÉFINITIVE.



ESPACE JEUNES : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS & INFO JEUNES

52 rue Jean Nègre, ancien camping municipal, 04800 GREOUX LES BAINS
04 92 78 15 39 | 06 75 96 25 97 | espacejeune@mairie-greouxlesbains.fr